



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BAIE-D'URFÉ 2022

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2022 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Les auditeurs indépendants de la Ville de Baie-D'Urfé, BCGO s.e.n.c.r.l., ont rapporté que les états financiers présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Baie-D'Urfé au 31 décembre 2022. Les résultats de ses activités, les variations de ses actifs financiers et les flux de trésorerie de l'exercice sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil municipal et moi-même tenons à féliciter la trésorière **Julie MacDowell**, soutenue par l'équipe des finances, pour leur excellente gestion de nos dossiers financiers et pour avoir une fois de plus transmis l'information aux auditeurs d'une manière très professionnelle, complète et opportune.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Pour l'année 2022, les revenus des activités de fonctionnement de la Ville se sont élevés à 27 131 912 \$, tandis que les dépenses moins les affectations ont totalisé 22 565 403 \$. La Ville termine donc l'année 2022 avec un excédent de 4 566 509 \$.

Cet excédent est principalement dû à des revenus supplémentaires de 3,5 millions \$ découlant majoritairement des droits de mutation (3 000 270 \$), des revenus supplémentaires en intérêts (407 620 \$), des droits de permis (204 339 \$) et des taxes sur l'eau (99 220 \$). La Ville a également pris une réserve pour deux dossiers de contestation restants (Vidéotron et Root Data) pour un montant de 1 042 647 \$ et a libéré deux dossiers de contestation qui ont été réglés en 2022 pour un montant de 270 802 \$ dans son budget de fonctionnement. La réserve de contestation s'élève maintenant à 5 554 852 \$.

Au cours de l'année, la Ville a procédé à des transferts budgétaires en utilisant ses surplus accumulés et ses réserves financières à son budget de fonctionnement pour divers projets, ce qui a eu pour effet de diminuer les dépenses. De plus, des économies ont été réalisées dans nos dépenses opérationnelles régulières au niveau des salaires et des avantages sociaux puisque deux conventions collectives n'ont pas encore été finalisées.

EXCÉDENT CUMULÉ 2022

La Ville a entrepris son exercice financier 2022 avec un excédent cumulé non affecté de 6 222 148 \$ et des réserves financières, y compris des excédents affectés, de 6 980 088 \$, pour un total de 13 202 236 \$.

Au terme de l'exercice financier 2022, la Ville a enregistré un surplus opérationnel de 4,6 millions \$. Au 31 décembre 2022, l'excédent cumulé non affecté s'élevait à 10 045 110 \$ et les réserves financières, y compris les excédents affectés, à 3 417 315 \$, pour un total de 13 462 425 \$.

	EXCÉDENT NON AFFECTÉ	EXCÉDENT AFFECTÉ	RÉSERVES FINANCIÈRES	FONDS DE ROULEMENT	TOTAL
Solde (1 ^{er} janvier)	6 222 148 \$	5 144 715 \$	1 618 435 \$	216 938 \$	13 202 236 \$
Excédent de l'exercice	4 566 509 \$				4 566 509 \$
Affectations					
Excédent affecté	(41 315 \$)	41 315 \$			
Réserves financières					
Financement des investissements en cours					
Activités d'exploitation	(160 500 \$)	(647 576 \$)	(72 333 \$)	273 792 \$	(606 617 \$)
Activités d'investissement	(541 732 \$)	(2 275 074 \$)	(836 971 \$)	(45 926 \$)	(3 699 703 \$)
Solde (31 décembre)	10 045 110 \$	2 283 380 \$	709 131 \$	444 804 \$	13 462 425 \$

Le financement d'un certain nombre de projets prévus décrits dans le programme triennal de dépenses en immobilisations de 2023, 2024 et 2025, tels que les rénovations des travaux publics, l'entretien des bâtiments de la ville, le système de fosse septique centrale, l'amélioration des parcs et l'acquisition de plusieurs équipements de voirie municipale, sera assumé, en partie ou en totalité, à même l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds de réserve.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET DETTE À LONG TERME EN 2022

En 2022, la Ville a réalisé des projets d'investissement totalisant 3 307 004 \$.

En voici un aperçu :

- ▶ Réhabilitation de Lakeview et Sunny Acres (2 141 993 \$)
- ▶ Centre communautaire Fritz - Réparation de l'enveloppe extérieure (394 831 \$)
- ▶ Rénovation de l'Hôtel de Ville (182 140 \$)
- ▶ Programme de drainage - rue Surrey (139 523 \$)
- ▶ Réhabilitation de l'autoroute 40 en direction est (99 264 \$)
- ▶ Stabilisation des berges (89 074 \$)
- ▶ Services professionnels pour divers projets (82 663 \$)
- ▶ Éclairage du Club nautique (76 752 \$)
- ▶ Équipement routier municipal - véhicules et équipement lourd (52 871 \$)

Notre dette à long terme s'élevait à 5 442 200 \$ (une augmentation de 5 369 850 \$ par rapport à 2021). Cette augmentation découle des règlements 1075 et 1076 pour la réfection de la voie de desserte sur l'autoroute 40 en direction est et la réfection du chemin Lakeshore Ouest et de diverses rues. Ce montant est partagé entre les secteurs résidentiel et/ou industriel par le biais des taxes d'amélioration locale.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2022

La rémunération de tous les membres du Conseil doit être incluse dans le rapport financier et être publiée sur le site Web de la Ville. L'information est disponible sur le site Web de notre Ville sous la section *Profil financier (section 2022) – Rémunération des élus*.

Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 est maintenant disponible sur le site Web de la Ville au baie-durfe.qc.ca.

Respectueusement,

Heidi Ektvedt, mairesse